



www.aquadis-loisirs.com



NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

CODE POSTAL.....

VILLE-PAYS.....

E-MAIL.....

TEL (obligatoire).....

Noms des participants (à remplir obligatoirement)		
Noms	Prénoms	Dates de naissance

Animal (gratuit en location) Oui Non
 Précisez

Emplacement CAMPING CARAVANING		
Arrivée le/...../.....	À partir de 12h00
Départ le/...../.....	12h00 au plus tard

Location en HÉBERGEMENT		
Arrivée le/...../.....	Entre 15h00 et 19h00
Départ le/...../.....	10h00 au plus tard

Nbre d'emplacement(s) avec électricité empl.
Nbre d'emplacement(s) sans électricité empl.
Nbre de nuits réservées nuits
Tarif par nuit €
Frais de réservation À partir de 2 nuits	<input type="checkbox"/> 10 €
Garantie annulation (facultative) par emplacement et par séjour	<input type="checkbox"/> 18 € Xempl.
TOTAL SÉJOUR	= €
ACOMPTE À RÉGLER (30% du montant total) à joindre à ce contrat	= €
Solde à régler à votre départ	= €

Nbre de mobil-home(s) 4/6 p mh.
Nbre de chalet(s) Adrien 4 p ch.
Nbre de chalet(s) Damien 5/6 p ch.
Forfait choisi :	
• 1 nuit €
• 2 nuits €
• 3 nuits €
• 4 nuits €
• Semaine(s) X €
Frais de réservation	
• 2/3/4 nuits	<input type="checkbox"/> 10 €
• À partir de 7 nuits	<input type="checkbox"/> 20 €
Garantie annulation (facultative) par hébergement et par séjour	<input type="checkbox"/> 18 € Xmh.
Location de draps	
• Lit simple	<input type="checkbox"/> 7.00 € X lit(s)
• Lit double	<input type="checkbox"/> 9.00 € X lit(s)
TOTAL SÉJOUR	= €
À JOINDRE À CE CONTRAT	
- 30% du montant total pour tout séjour supérieur à 4 nuits	= €
- 100 % du montant total pour tout séjour inférieur ou égal à 4 nuits	
Solde à régler 30 jours avant votre arrivée soit le __/__/__	= €

Les suppléments et taxes de séjour (0.45 € par nuit et par personne de + de 13 ans) sont à régler directement sur place.

DEMANDE PARTICULIÈRE :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Une caution de 250 € sera demandée à votre arrivée. Les charges électriques (sur relevé de compteur) sont à régler sur place. Le linge de toilette et les produits ménagers ne sont pas fournis. L'état et la propreté de l'hébergement sont sous la responsabilité du client à son départ.

Lac de Saint-Pardoux - 87250 Saint-Pardoux - 05.55.76.57.22 - camping.freaudour@orange.fr

CAMPING DE FREAUDOUR ****

Règlement de votre séjour

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - Avenant du 31/03/17

Article 1 : Une location de chalet, mobil home, bungalow ou d'un emplacement de camping ne sera prise en compte et sera effective qu'après avoir dûment rempli le contrat de location et après avoir versé à la société Aquadis Loisirs, l'acompte demandé pour ce dernier. **Article 2 :** Le contrat de location, le fait que vous signiez ce dit contrat vous engage à accepter l'ensemble des conditions générales de ventes. **Article 3 :** Vous ne pouvez en aucun cas dénoncer ce contrat. **Article 4 :** En cas de rupture de contrat, l'acompte sera conservé et le solde devra être versé à titre d'indemnité de rupture de contrat. **Article 5 :** Le contrat de location laissera apparaître une date précise d'arrivée et de départ. **Article 6 :** Le contrat de location engage le réservataire à payer l'intégralité du séjour même en cas d'absence totale ou partielle. **Article 7 :** Toute location est nominative et ne peut en aucun être cédée ou sous louée. **Article 8 :** La location ne devient effective qu'après réception d'un versement d'acompte d'un montant déterminé sur le contrat. **Article 9 :** En l'absence de courrier du client, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 48H après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé. **Article 10 :** Concernant les locations, un acompte de 30% est demandé à la réservation. Le solde est à régler à l'arrivée mais peut être également réglé à l'avance au camping ou à la centrale de réservations (afin de garantir la réservation). **Article 11 :** Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement, chalet, mobil-home ou bungalow. **Article 13 :** Aucun délai de rétractation n'est applicable (Article L.122-22-1) du code de la consommation). **Article 14 :** Une assurance responsabilité civile est obligatoire. **Article 15 :** Tout client doit se conformer scrupuleusement au règlement intérieur du camping qui est affiché à l'entrée de l'établissement. **Article 16 :** La circulation motorisée est interdite entre 22h et 7h00 du matin dans l'enceinte du camping.

CONDITIONS GENERALES DE LA GARANTIE ANNULATION

Article 1 : La garantie annulation est facultative. **Article 2 :** Vous souscrivez la garantie annulation en complétant la rubrique prévue à cet effet. Vous acceptez alors l'ensemble des conditions générales citées ci après. **Article 3 :** Les sommes garanties par le contrat de garantie annulation correspondent à une indemnité de rupture de contrat de location et en aucun cas ne peuvent dépasser le montant total du séjour de location. **Article 4 :** Pour le client qui ne vient pas, qui ne prévient pas ou qui évoque une demande de remboursement entrant dans le cadre des garanties doit faire l'objet de présentation de justificatifs. **Article 5 :** la garantie annulation cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait s'appliquer même sous un des motifs suivants. Tout séjour commencé est dû en totalité.

MECANISME DU CONTRAT

- **AVANT VOTRE DEPART :** Si l'un des évènements survient : Maladie grave ou accident grave ou encore décès atteignant, l'un de vos ascendants, descendants, gendres ou belles-filles décès d'un frère, d'une sœur, d'un beau-frère, d'une belle-sœur accident de votre véhicule et/ou de votre caravane, vous serez remboursé de :

- 80 % du montant de la location hors frais de dossiers et garantie annulation en cas d'évènement survenant entre la date de réservation et les 30 jours avant la date prévue d'entrée en jouissance de la réservation.

- La garantie annulation perd ses effets et n'est plus valable en cas d'annulation survenant dans les 30 jours avant la date prévue d'entrée en jouissance de la réservation.

- **PENDANT VOTRE SEJOUR :** Tout séjour commencé est dû en totalité.

- **SONT EXCLUS :** les sinistres occasionnés par la guerre étrangère, guerre civile, grève, effets nucléaires ou radioactifs, les sinistres provoqués intentionnellement par l'assuré, le suicide ou la tentative de suicide de l'assuré, l'accident, la maladie ou le décès : survenant antérieurement à la date d'effet de la garantie, consécutif à un mauvais état de santé chronique, atteignant une personne âgée de plus de 80 ans sauf si un décès intervient à moins de 5 jours avant la date du début du séjour la dépression nerveuse entraînant une hospitalisation inférieure à 3 jours.

- **QUE DEVEZ VOUS FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?** Dans les 24 heures, impérativement, avertir la direction du camping dès que vous avez connaissance d'un évènement empêchant votre départ. Aviser Aquadis Loisirs dans les 48 heures et fournir tous les renseignements nécessaires et documents notamment un certificat médical précisant la nature, l'origine ainsi que la gravité de l'accident ou de la maladie, une copie du décompte de votre régime maladie, un bulletin de décès, ...tout justificatif de l'évènement.

Type de règlement :
(Veuillez cocher votre type de règlement)

- Chèque Chèques vacances Mandat cash Virement
 Par téléphone avec votre Carte Bancaire

Coordonnées pour les virements électroniques :

SARL Aquadis Loisirs, 2 Chemin de la rivière 58700 SICHAMPS

Banque : Crédit Agricole Centre Loire	Code Etablissement : 14806	Code Guichet : 58000	N° de compte : 70072982632	Clé RIB : 61
--	--------------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	------------------------

Bankcodes for transfer (Foreigners only)

International Bank Account Number (IBAN) :
FR76 1480 6580 0070 0729 8263 261

Bank Identification Code (SWIFT) :
AGRI FR PP 848

Cette réservation prendra effet à la réception par voie postale ou par mail d'un exemplaire du présent contrat signé, ainsi que du règlement des arrhes.

Je soussigné(e), déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance des conditions générales.

Le / / 20 , à

Signature du client précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »